

## TARIFICATION\*

Référence aux articles 1, 2, 4, 5 et 6 de la politique d'utilisation du territoire

Catégories	Tarif	Autres compensations	
<b>Activité SANS droit d'entrée</b> Référence à l'article 5 de la politique			
1. <b>Activité majeure</b>	500 \$ + 200 \$/jour + tx		
2. <b>Activité importante</b>	375 \$ + 200 \$/jour + tx		
3. <b>Activité mineure</b>	250 \$ + 150 \$/jour + tx		
4. <b>Activité éducative ou communautaire</b>	Aucun frais		
5. <b>Rassemblement civique</b>	500 \$ + 200 \$/jour + tx	Pertes de revenus, s'il y a lieu, pour toutes activités de la CCBN. (ex. : Bus d'Abraham). Pour toutes activités, voir <b>note</b> en bas de page	
6. <b>Tournage</b>	500 \$ + 200 \$/jour + tx À l'exception d'un projet étudiant **, média ou promotion de la ville de Québec ou des plaines d'Abraham		
7. <b>Prise de photos</b>	250 \$ + 150 \$/jour + tx Tarif applicable à un OBL seulement		
8. <b>Mariage (TPDDM – 1 h)</b>	200 \$ + tx		
9. <b>Fermeture partielle du parc ou d'une rue dans le parc</b>	1 250 \$ + tx		
<b>Activité AVEC droit d'entrée</b> Référence à l'article 6 de la politique			
1. <b>organisé par un OBL</b>	Prix plancher 25 000 \$/prix plafond 62 500 \$ selon le nombre de billets vendus+ 1 250 \$/jour de frais d'occupation du site + tx		Pertes de revenus, s'il y a lieu, pour toutes activités de la CCBN. (ex. : Bus d'Abraham). Pour toutes activités, voir <b>note</b> en bas de page.
2. <b>organisé par un OBNL</b>	25 % x 1 250 \$/jour de frais d'occupation du site + tx		

**CERTAINES EXCEPTIONS PEUVENT S'APPLIQUER.**

\* Tarification est sujette à changement.

\*\* Preuve du statut d'étudiant

**NOTE : pour toutes activités** : les dépenses de la CCBN devront être remboursées par les détenteurs d'une autorisation d'occupation, notamment mais sans s'y limiter, pour les services rendus dont la sécurité déployée, coordonnateur aux événements, la remise en état du site et la réparation de terrain (à leur frais, par notre entrepreneur), l'électricité, le stationnement, la gestion des déchets, etc.